

# Communiqué de presse

PARIS, LE 6 SEPTEMBRE 2022

## France 2030 : L’Institut français et Business France lancent un nouveau programme intitulé « ICC Immersion » destiné à soutenir l’internationalisation des entreprises créatives culturelles.

Annoncé le 29 juillet dernier par le gouvernement dans le cadre du plan France 2030, *le programme d’immersion internationale pour les industries culturelles et créatives « ICC Immersion »* est enfin lancé ! Doté de 10,5 millions d’euros sur une période de trois ans, ICC Immersion sera piloté par l’Institut français et Business France. Il sera destiné dans une phase pilote aux entreprises souhaitant investir au Canada, en Corée du Sud, en Israël et au Royaume-Uni, puis élargi.

*ICC Immersion* est un programme destiné aux entreprises innovantes actives dans au moins un secteur des industries culturelles et créatives – réalité immersives, jeu vidéo, musique et industrie du son, design, architecture, audiovisuel etc. - qui présentent un potentiel international fort et souhaitent se développer sur un marché cible.

Coordonné par le ministère de la Culture en lien avec le ministère de l’Europe et des Affaires étrangères, le programme *ICC Immersion* s’appuie sur l’expertise conjointe de l’Institut français, du réseau diplomatique et culturel, de Business France et de ses bureaux internationaux.

*ICC Immersion* permettra aux entreprises retenues d’acquérir une connaissance approfondie des écosystèmes des pays cibles, d’être accompagnées dans la définition de leur stratégie au regard des enjeux et contraintes des marchés locaux, et de bénéficier de mises en réseau afin de favoriser de opportunités d’affaires. Les entreprises participantes seront mises en relation avec des acteurs locaux de l’innovation, des partenaires, financeurs ou clients, par le biais de rencontres sur mesure et la participation à des événements prescripteurs des industries concernées.

Le programme, construit sur mesure selon les pays, proposera aux entreprises sélectionnées trois phases d’immersion : immersion à distance en format hybride d’une à quatre semaines, immersion collective sur place d’une à deux semaines, immersion individuelle complémentaire jusqu’à six mois pour les entreprises pour lesquelles une présence plus longue est requise (par exemple pour un projet d’implantation).

S'inscrivant dans le cadre de France 2030, plan d'investissement pour la France de demain, piloté par le Secrétariat général pour l'investissement et mis en œuvre par la Caisse des Dépôts et Consignations, le programme *ICC Immersion* se déployera sur trois ans, de 2022 à 2025. Quatre pays à fortes opportunités de marché pour les industries culturelles et créatives françaises ont été retenus pour être pilotes dans le cadre du lancement de ce programme : le Canada, la Corée du Sud, Israël et le Royaume-Uni. Il sera ensuite élargi à d'autres marchés porteurs pour les ICC.

Les appels à candidature sont ouverts à partir du 6 septembre 2022. La présentation du programme et les modalités des appels à candidatures sont disponibles sur le site de l'Institut français.

#### **L'Institut français**

L'Institut français est l'établissement public chargé de l'action culturelle extérieure de France. Sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, il contribue activement à la diplomatie d'influence de la France. Ses projets et programmes reposent sur une capacité unique de déploiement à travers le vaste réseau des services culturels des Ambassades de France, des Instituts français et des Alliances françaises présents sur les cinq continents.

[www.institutfrancais.com](http://www.institutfrancais.com)

#### **Business France**

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise). Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 55 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires. Depuis janvier 2019, dans le cadre de la réforme du dispositif public d'accompagnement à l'export, Business France a concédé l'accompagnement des PME et ETI françaises à des partenaires privés sur les marchés suivants : Belgique, Hongrie, Maroc, Norvège, Philippines et Singapour.

[www.businessfrance.fr / @businessfrance](http://www.businessfrance.fr / @businessfrance)